



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

psychotropes

Question écrite n° 105642

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la consommation de psychotropes en France en général et en Seine-Maritime en particulier. Le nombre de personnes ayant reçu dans l'année une prescription de psychotropes s'élève à 27,7 %, alors que la moyenne nationale est de 24,6 %. Loin de remettre en cause l'efficacité des prescriptions, il constate que ces chiffres sont très alarmants et justifient les campagnes engagées afin de réduire la consommation d'anxiolitiques, tranquillisants et antidépresseurs. Il souhaitait donc savoir si le bilan des campagnes menées a été fait et quels sont les résultats obtenus.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105642

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10256